

Dossier de prélèvements de lingettes surfactive zones chantier et plaques

GARE SNCF PARIS AUSTERLITZ

85 QUAI D'AUSTERLITZ

75013 PARIS



Date de création du dossier : 24 Juin 2021

A partir des documents transmis par : le donneur d'ordre

Nom de l'opérateur : Fabrice LE ROCH

Rapport de contrôle plomb d'empoussièrement surfacique sur supports, sol et plaques Pendant travaux

Code du travail, art. L. 4121-1 à 3, L. 4531-1 et D. 4152-10 – R. 4412-40 et R. 4412-59
Méthodologie et seuil de concentration de plomb définis par l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du Code de la Santé Publique) et la norme NF X 46-032 « Diagnostic plomb – Méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol »
Guide INRS ED 909 : intervention sur les peintures contenant du plomb – Prévention des risques professionnels
Méthodologie test de mesure du plomb dans les poussières sur support.

Désignation du bien	Adresse : Gare d'Austerlitz 85 Quai d'Austerlitz– 75013 PARIS		Etages : RDC, R+2, Type ERP: Gares bailment transit N° UT : NC N° cadastral : NC	
Description générale	Gare d'Austerlitz Bâtiment Transit « zone GHV » Prélèvements à l'intérieur et extérieurs de la gare en cours de chantier de rénovations			
Propriétaire ou exploitant	SNCF Gares et CONNEXIONS 16 Avenue d'ivry 75013 75013 PARIS			
CHSCT	Sans objet			
Commanditaire	SNCF Gares et CONNEXIONS 16 Avenue d'ivry 75013 75013 PARIS	Références S.O.	Lettre de commande du : Cahier des charges : S.O.	
Diagnostiqueur	Nom, prénom : LE RCOH Fabrice N° certificat de qualification : DTI2147 Date d'obtention : 25/09/2017 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : DEKRA CERTIFICATION - 5, avenue Garlande - 92220 BAGNEUX Compagnie d'assurance : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE - 4 rue Jules Lefèvre 75426 PARIS CEDEX N° de contrat d'assurance et date de validité : XFR0050627LI du 01/01/2021 au 31/12/2021 XFR0048625FI du 01/01/2021 au 31/12/2021			
Laboratoire d'analyse	SGS - ZI Saint GUENAUULT 7 rue Jean Mermoz Courcouronnes 91031 EVRY CEDEX Accréditation : COFRAC N° 1-6446 – Tel : 01 69 36 72 72			
Date du diagnostic 22-06-2021	Accompagnateur : Néant Assistant DEP Pôle Travaux		Date du rapport 24-06-2021	

Ce rapport original de pages ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.	Diagnostiqueur : Mr Fabrice LEROCH Nota : Le technicien ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.
---	---



SOMMAIRE

1. CONCLUSIONS.....	2
2. CONDITIONS DE REALISATION	3
3. RESULTATS DETAILLES	4
4. PLANS / CROQUIS.....	8
ANNEXE 1 : PROCES VERBAUX D'ANALYSE.....	10

1. CONCLUSIONS

1 – 1 : conclusion méthode norme en vigueur :

Les mesures d'empoussièrement surfacique au sol n'ont pas révélés la présence de poussières avec présence de plomb supérieure à 1000 µg/m².

La mesure d'empoussièrement **surfacique sur la Plaque n°4** a révélé la présence de poussières avec présence de plomb supérieure à 1000 µg/m².



2. CONDITIONS DE REALISATION

2.1 Locaux visités et non visités

Liste des locaux non visités	Motif ayant empêché la visite
Tout autre excepté ceux cités dans le rapport	Néant

2.2 Méthodologie

Identification du bien objet de la mission

L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

Identification des locaux et les travaux prévus

- **Travaux :** Travaux sur la toiture de la gare à proximité du bâtiment Transit.
Par local, on entend toute pièce et par extension : appentis, placards, couloirs, halls d'entrée, paliers, parties de cage d'escalier situées entre deux paliers. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.
- **Locaux, méthode :**
L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités.
Il réalise un croquis lisible de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis le nom de chaque local.

2.2.1 Méthode de Prélèvement des poussières présentes au sol

(Application arrêté du 12 Mai 2009 et norme NFX 46-032)

Les prélèvements de poussières sont réalisés suite au nettoyage à l'issue des travaux, après un délai d'une heure. Un échantillon est prélevé dans chaque local traité à l'endroit du sol le plus approprié, en fonction des unités de diagnostics ayant fait l'objet de travaux. En cas de revêtements de sol de natures différentes pour un même local, un échantillon est prélevé pour chaque revêtement.

Le prélèvement des poussières au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb. La lingette est passée sur la surface délimitée au moins 2 fois, dont la seconde perpendiculairement à la première, et ce, en utilisant au fur et à mesure, chaque face de la lingette afin de recueillir le maximum de poussière.

Une fois le prélèvement réalisé, la lingette est placée dans un flacon en matériau exempt de plomb et incassable, de taille adaptée à la lingette. Le flacon est ensuite refermé hermétiquement et étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, l'adresse du logement, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement.

Toutes les précautions d'hygiène sont prises pour éviter l'interférence ou la contamination du prélèvement.

Analyse de la concentration en plomb par un laboratoire compétent

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide (acide chlorhydrique 0,15 N) et action mécanique (agitation manuelle puis 15 minutes dans une cuve à ultrasons) puis après contact 24 heures. Les résultats sont exprimés en microgrammes par mètre carré de surface. Par analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle après travaux en présence de plomb, **un prélèvement est déclaré positif lorsque sa teneur en plomb est strictement, supérieure à 1000 µg/m²**

2.2.2 Méthode de prélèvement des poussières présentes sur des supports autres que les sols

(Application non normé a but informatif)

Objectif :

Cette partie méthodologique, différente de celle indiquée en 2.2.1 ci-dessus, est issue de besoin de contrôle de dissémination de particule dans divers locaux non concernés par les travaux et sur des supports autres que les sols ou surfaces planes et horizontales.



Méthode :

Les supports testés ne correspondant pas à des surfaces tel que défini dans la norme NFX 46-032 ; les résultats de ces analyses qui en sont issus, ne peuvent donc pas être lus, compris avec les mêmes critères et doivent être retranscrits et interprétés différemment. Il a été convenu de procéder de façon identique à la méthode normée à savoir par essuyage de ces supports concernés sur leurs surfaces avec les deux faces de la lingette par support, sans toutefois de notion de surface ni de passage croisé perpendiculaire. De façon identique ensuite, une fois le prélèvement réalisé, la lingette est placée dans un flacon en matériaux exempts de plomb et incassables, de taille adaptée à la lingette. Le flacon est ensuite refermé hermétiquement et étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, l'adresse du logement, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement.

Toutes les précautions d'hygiène sont prises pour éviter l'interférence ou la contamination du prélèvement.

Analyse de la concentration en plomb par un laboratoire compétent

Même type de procédure que dans le paragraphe 2.2.1 à savoir que le plomb des poussières est dosé après extraction acide (acide chlorhydrique 0,15 N) et action mécanique (agitation manuelle puis 15 minutes dans une cuve à ultrasons) puis après contact 24 heures.

Ce résultat recueillis, correspond à la quantification de particules de plomb contenu sur la lingette. **Ce résultat quantifié du laboratoire est exprimés en microgrammes par support ($\mu\text{g}/\text{support}$).**

Nota : La restitution des résultats du laboratoire dans nos tableaux dans le rapport, se fera non pas avec la valeur mesuré par le laboratoire, mais en présence ou absence, si le résultat est supérieur ou égal à la limite de détection ($20 \mu\text{g}/\text{support}$) du laboratoire.

2.3 Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite

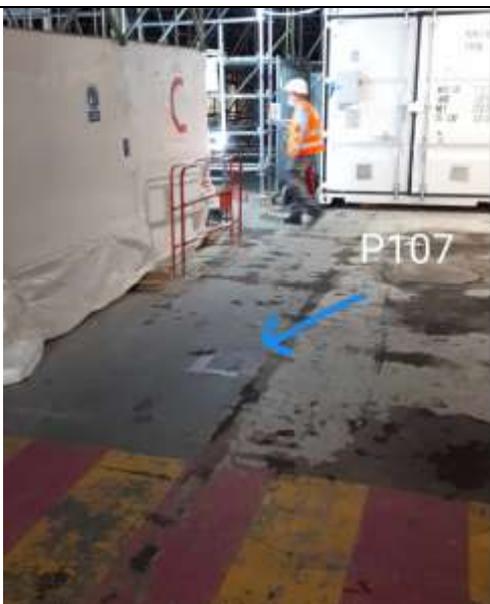
Les documents suivants nous ont été remis par le propriétaire (ou son mandataire) :

- Plans et localisations des prélèvements antérieurs
- Plan de prévention / ICP

3. RESULTATS DETAILLES

LOCAL	N° de lot de fabrication de la lingette	N° du prélèvement de poussière	Résultats en $\mu\text{m} / \text{m}^2$	Visuel	Zone Public ou travailleur
		TEST	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		
Zone avant lave semelle	N° de LOT 07749191223	PB101	780,40 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Cheminement Piéton	N° de LOT 07749191223	PB102	262,52 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur



Devant Sapine Accès Zone A	N° de LOT 07749191223	PB103	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Cheminement Piéton	N° de LOT 07749191223	PB104	266,40 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Centre Zone	N° de LOT 07749191223	PB105	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Cheminement Piéton	N° de LOT 07749191223	PB106	218,40 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Cheminement Piéton	N° de LOT 07749191223	PB107	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur



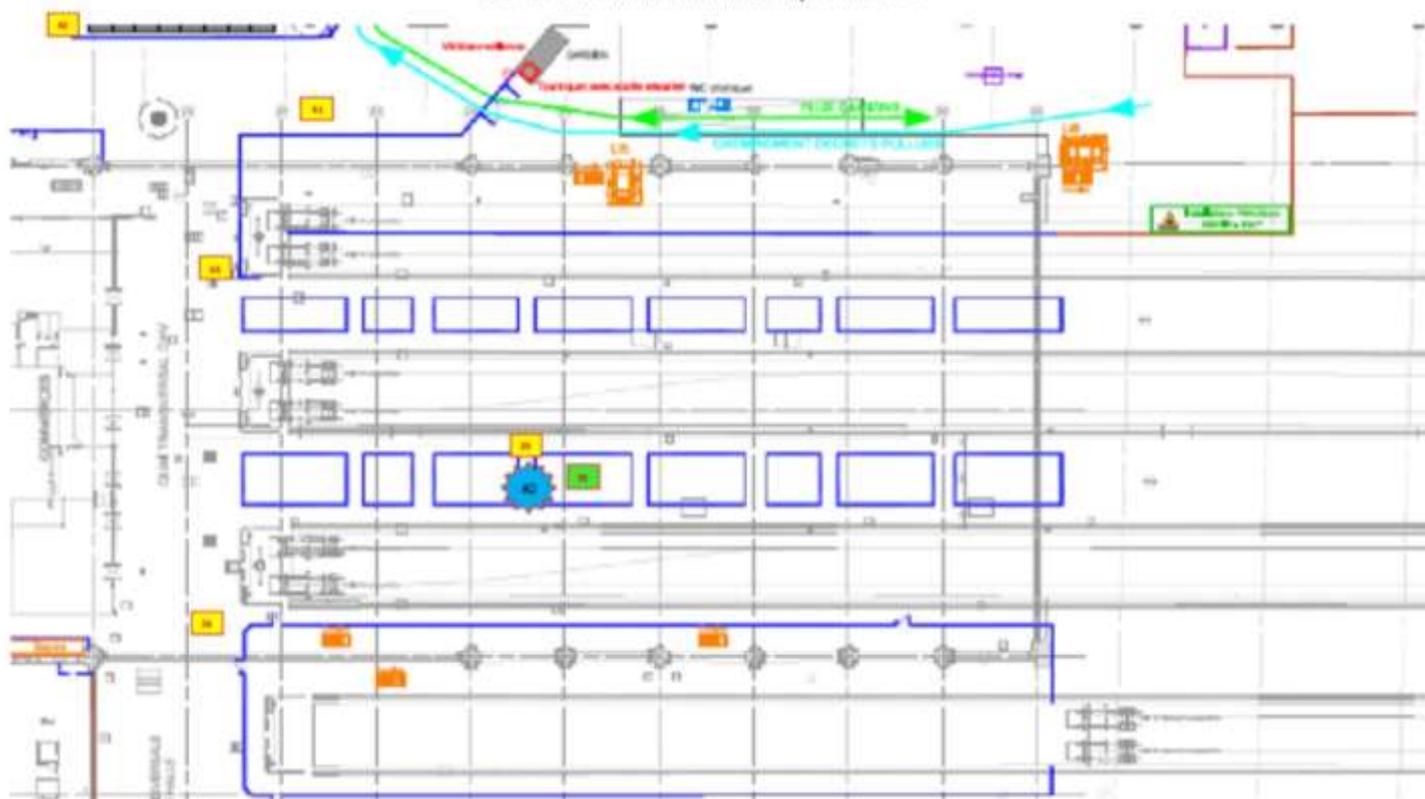
Cheminement devant Zone de Stockage	N°de LOT 07749191223	PB108	339,20 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Cheminement Piéton	N°de LOT 07749191223	PB109	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Cheminement Véhicule devant Accès Zone TEC	N°de LOT 07749191223	PB110	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur



LOCAL	N° de lot de fabrication de la lingette	N° du prélèvement de poussière	Résultats $\mu\text{g}/\text{m}^2$	Visuel	Zone Public ou travailleur
Gare d'Austerlitz, Plaque de verre	N°de LOT 07749191223	P01	272,96 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
Gare d'Austerlitz, Plaque de verre	N°de LOT 07749191223	P02	<200,00 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Travailleur
QUAI 16, Plaque de verre	N°de LOT 07749191223	P03	260,76 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Public
Accès métro, Plaque de verre	N°de LOT 07749191223	P04	1132,80 $\mu\text{g}/\text{m}^2$		Public



PAZ – GHV – Plan de localisation des analyses MOA 2-4



LEGENDE

Symbole	Type de prélèvement	Commanditaire	Rythme	Jour	Opérateur
	Prélèvement lingette au sol	MOA	Hebdomadaire	Mardi	DEKRA
	Prélèvement lingette sur plaque verre 0.1 m ²	MOA	Hebdomadaire	Mardi	DEKRA
	Mesure d'ambiance	MOA	Mensuelle	A définir	???
	Prélèvement lingette au sol (complément GHV)	MOA	Hebdomadaire	Mardi	DEKRA



ANNEXE 1 : PROCES VERBAUX D'ANALYSE

En Annexes

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB101
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 1 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.001

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	78,04	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	780,40	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB102
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
 34-36 Rue Alphonse Pluchet
 BAGNEUX

28600
 FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
 EV21-16835 Page 2 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.002

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	26,25	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	262,52	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB103
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 3 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.003

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB104
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
 34-36 Rue Alphonse Pluchet
 BAGNEUX

28600
 FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
 EV21-16835 Page 4 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.004

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	26,64	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	266,40	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB105
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 5 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.005

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB106
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 6 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.006

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L 'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	21,84	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	218,40	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB107
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 7 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.007

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L 'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB108
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 8 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.008

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	33,92	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	339,20	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB109
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 9 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.009

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: PB110
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 10 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.010

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: P1
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
 34-36 Rue Alphonse Pluchet
 BAGNEUX

28600
 FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
 EV21-16835 Page 11 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.011

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	27,30	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	272,96	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: P2
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 12 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.012

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: P3
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 13 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.013

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	26,08	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	260,76	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: P4
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
 34-36 Rue Alphonse Pluchet
 BAGNEUX

28600
 FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
 EV21-16835 Page 14 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.014

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	113,28	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	1132,80	µg/m ²		/ 1 000

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : D6160890.2107_CDE0196176 1 / 6005/F14799
Devis : DE20-2646
Reçu EVRY, le 22/06/21 **Prélevé le** 22/06/21
Demandeur: Jean-Charles BALTIMORE
ClientID: TEST
Description:
Nature: lingette
Commentaire:

DEKRA
34-36 Rue Alphonse Pluchet
BAGNEUX

28600
FRANCE

EVRY, le 24 - juin - 21

RAPPORT D'ESSAI
EV21-16835 Page 15 sur 15

Ref. labo : EV21-16835.015

INFORMATIONS RELATIVES AU PRELEVEMENT ET AUX ESSAIS PHYSICO-CHIMIQUES SUR SITE

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANALYSE DE L'ECHANTILLON EN LABORATOIRE

		Commencé	Résultats	Unités	U	Min / Max
PLOMB EN UG(*)	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<20,00	µg/support	±32 %	
PLOMB ACIDO-SOLUBLE	NF X 46-032/Selon Arrêté du 19 Aout 2011 consolidé	23/06/2021	<200,00	µg/m ²		/ 1 000

MORENA ROLLAND-MONNET
CHARGÉE D AFFAIRES
(signature électronique)

U Incertitude élargie (K=2)

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole suivant : " (*) " (portée disponible sur www.cofrac.fr). Les paramètres suivis d'un "P" sont couverts par l'accréditation relative aux prélèvements. L'usage par le client de la marque COFRAC figurant sur le rapport d'essais est interdit.

Le présent rapport d'essai comporte 15 page(s). Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Aucune modification ni altération ne pourra y être portée après communication. Si vous souhaitez incorporer dans vos documents un rapport d'essai, il doit être inclus entièrement.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis aux essais et est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (disponibles sur www.sgs.com/en/terms-and-conditions/general-conditions-of-services-francais).

Tout porteur de ce document est prévenu que les informations qu'il contient reflètent uniquement les constatations de la Société au moment de son intervention et, cas échéant, dans la limite des instructions du Client. La responsabilité de la Société est exclusivement engagée vis -à-vis de son Client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir toutes ses obligations légales et contractuelles. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Si le prélèvement n'est pas réalisé par la structure SGS France division EHS, les caractéristiques associées à l'échantillon ne sont pas de sa responsabilité. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.